

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON**

DECISION

**Conclusion de l'avenant n° 5 au marché d'
Extension et rénovation de l'Espace Multi-Accueil « Les Sépioux »
Lot n°11 - Façades**

Le Maire de la Commune de Boujan sur Libron,

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
Vu la délibération en date du 24 avril 2014 au terme de laquelle le Conseil Municipal de BOUJAN SUR LIBRON a délégué au Maire pour la durée du mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22,
VU délibération n° 2016-43 du Conseil Municipal de BOUJAN SUR LIBRON en date du 16 août 2016 ajoutant au titre des délégations qui sont données par le Conseil Municipal à M. Gérard ABELLA, Maire, les attributions prévues aux articles L 2122-22 7° et 26° pour la durée du mandat,
VU la décision n° 2017/0021 en date du 19 juin 2017 transmise en Sous-Préfecture le 19 juin 2017 dans laquelle le Lot n°11 – Façades a été attribué à la **Société LACIN – ZAC de Mercorent – 160 rue Félix Nadar – 34500 BEZIERS** pour un montant de travaux de 10 224,70 € HT (soit 12 269,64 € TTC),
VU le Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 3 Octobre 2017 autorisant Monsieur le Maire à signer l'avenant n°5,
CONSIDERANT que pour des sujétions techniques, il est apparu nécessaire de procéder à des adaptations techniques,

DECIDE

Article 1 : De procéder à la passation d'un avenant avec la **Société LACIN – ZAC de Mercorent – 160 rue Félix Nadar – 34500 BEZIERS**.

Article 2 : De signer l'avenant pour un montant total de plus **1 480.00 € HT**, soit **1 776.00 € TTC** représentant une plus-value de **14.47 %** par rapport au montant initial. Ainsi, le nouveau montant du marché est de **11 704.70 € H.T**, soit **14 045.64 € T.T.C**.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Boujan sur Libron, le 4 octobre 2017

Gérard ABELLA
Maire





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE 26 SEP. 2017

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°5¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON
Représentée par Mr le Maire de la Commune de Boujan sur Libron
Hôtel de Ville
12 rue de la Mairie
34 760 BOUJAN SUR LIBRON
Té1 : 04.67.09.26.40

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

LACIN
160 rue Félix Nadar
Zac du Mercorent
34 500 BEZIERS

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n°11 – Façades

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :** 19 Jun 2017

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :** 2 mois (deux)

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

▪ Taux de la TVA :	20.00 %
▪ Montant HT :	10 224.70 €
▪ Montant TTC :	12 269.64 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

D - Objet de l'avenant.

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Selon devis n°201700512 du 18/09/2017 et n°201700441 du 28/07/2017, joints au présent :

**Mise en œuvre d'une peinture sur Lambris en sous-face,
Mise en œuvre d'un enduit monocouche finition grattée – Localisation : Intérieur terrasses,**

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : *(Cocher la case correspondante.)*

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant HT : 1 480.00 €
- Montant TTC : 1 776.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 14.47 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant HT : 11 704.70 €
- Montant TTC : 14 045.64 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	
<i>Yves de LACIU Gérant</i>	<i>18 09 2017 Béziers</i>	SARL LACIU 160 rue FAIX VIGORÉ 34500 BEZIERS Tel : 04 67 78 44 01 RCS Béziers 480 236 751 00032 Au capital de 250 000 €

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

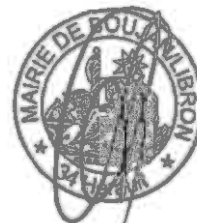
Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Boujan sur Libron, le 4 Octobre 2017
Avec

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G. ABELLA
Maire



■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)